

APEF Paris Ouest

Votre référent : Aurélie VERDIER/ Pascal COUSTENOBLE

Adresse : 9 Rue Felix-Faure 75015 Paris

Tél : 01 45 77 45 77

Email : parisouest@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure déclarée : SAP497886440

Structure agréée: SAP497886440

Structure autorisée : SAP497886440

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h - 13h / 14h - 18h

Astreinte téléphonique en dehors des heures d'ouverture

Transports

Métro ligne 8 station Lourmel et Boucicaut

Tram T3a - Balard

Bus 42 - Lecourbe Vasco de Gama

Accès PMR : Oui

Autorités de tutelle :

DDETS : 35 rue de la Gare CS 60003, 75144 PARIS, France

ARS : ARS Ile-de-France, Immeuble "Le Curve" - 13 rue du Landy - 93200 Saint-Denis

CD : Conseil de Paris, Hôtel de Ville, 75196 Paris

Zone d'intervention :

Paris 15ème, Paris 16ème, Paris 17ème et Paris 7ème arrondissement

Liste des partenariats et conventionnements :

Informations complémentaires

- ✓ L'agence remet **gratuitement un devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.
- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'**exercice de vos droits**, vous pouvez contacter la liste des personnes qualifiées, par arrêté départemental, qui vous est remise par l'agence.
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime d'une **maltraitance** à l'encontre d'une personne vulnérable, contacter le numéro d'urgence national 3977 (personnes âgées et handicapées) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil client.



TARIFS APPLICABLES AU 1er Janvier 2025



TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE * APEF PARIS OUEST

	TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Détente	28,18 €	31,00 €	15,50 €
Bien-être	30,00 €	33,00 €	16,50 €
Evasion	30,91 €	34,00 €	17,00 €
Ponctuel	37,27 €	41,00 €	20,50 €

Détail des formules en annexe

AIDE A DOMICILE (Séniors ou personnes en situation de handicap)			
Aide + Accompagnements	30,45 €	33,50 €	16,75 €
Aide + Accompagnements ponctuel	36,36 €	40,00 €	20,00 €

Détail des formules en annexe

GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	28,18 €	31,00 €	15,50 €
Garde d'enfants + 3 ans	27,27 €	30,00 €	15,00 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	30,00 €	33,00 €	16,50 €

Détails des formules en annexe

JARDINAGE			
Régulier	41,67 €	50,00 €	25,00 €
Ponctuel	45,83 €	55,00 €	27,50 €

Détails des formules en annexe

BRICOLAGE			
Ponctuel	50,00 €	55,00 €	27,50 €

Autres prestations : Téléassistance (en partenariat avec Europ Assistance (à partir de 29,90€ TTC - 24,91 HT)
Démarches administratives (44,00 € TTC - 40,00 € HT) Soins et promenades d'animaux de compagnie (pour personnes dépendantes) (44,00 € TTC - 40,00 € HT)
(* Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (** Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt, renseignements en agence

Frais de gestion administrative mensuels : 20,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans la cadre des prestations : 1,10 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)

Majoration tarifs pour les prestations non hebdomadaires 2,00TTC (taux de TVA associé à la prestation)



- SARL CASADOM au capital de 7 500 € - Immatriculée au RCS de PARIS - Siret 49788644000047 - Siège social : 9 rue Félix Faure 75015 PARIS

Entreprise indépendante membre d'un réseau de franchise - V12 072024

DETAIL DES FORMULES

Ménage / Repassage *

	DETENTE	BIEN-ETRE	EVASION
MENAGE			
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X
Faire les lits		X	X
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X
Entretien des matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X
Cirer et ranger les chaussures			X
REPASSAGE			
Repasser et ranger les vêtements		X	X
Repasser et ranger les matières délicates		X	X
Repasser et ranger le linge de maison		X	X
ENTRETIEN DU LINGE			
Trier, étendre, plier le linge		X	X
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X
Entretien de la literie, les voilages et rideaux			X
Apporter et récupérer au pressing			X
Effectuer des travaux simples de couture			X
GESTION DES COURSES			
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X
PREPARATION DES REPAS			
Préparer des repas simples		X	X
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE			
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X
Entretien des plantes d'intérieur		X	X
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X
Entretien courant de la terrasse et du mobilier de jardin			X
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X

* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

DETAIL DES FORMULES

Aide aux séniors & Personnes en situation de handicap ⁽¹⁾

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de la personne accompagnée.

	AIDE (2)	ASSISTANCE (3)
ENTRETIEN DU LOGEMENT		
Nettoyer les sols et faire les poussières	X	X
Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	X	X
Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires, etc.)	X	X
Faire les lits et changer les draps	X	X
Ranger et organiser les pièces	X	X
GESTION DU LINGE		
Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison	X	X
Effectuer des travaux simples de couture	X	X
GESTION DES REPAS ET COURSES		
Organiser les repas (mettre la table, servir et débarasser, etc.)	X	X
Aider / Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)	X	X
Réaliser les courses (en autonomie à partir d'une liste)	X	X
Ranger et conditionner les produits achetés	X	X
Assister dans la prise des repas		X
ENTRETIEN CADRE DE VIE		
Nettoyer les fenêtres et les vitres	X	X
Entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières	X	X
Vider et sortir les poubelles	X	X
Maintenir une vigilance au domicile	X	X
Soins et promenades d'animaux de compagnie *	X	X
PARTICIPATION A DES ACTIVITES / SORTIES		
Aider aux tâches administratives	X	X
Participer à des jeux, discussions, échanges, etc.		X
Accompagner à des balades, courses, rdv médicaux, etc.		X
ACCOMPAGNEMENTS A L'HYGIENE, LE CONFORT ET LES DEPLACEMENTS		
Aider à la petite toilette (lavage mains, dents, visage)		X
Aider à la toilette et aux changes		X
Aider à l'habillage et au déshabillage		X
Aider aux transferts (levers, couchers)		X
Sécuriser et aider dans les déplacements au domicile et à l'extérieur		X
Mise en beauté (lavage, séchage des cheveux, etc) *		X

(1) Pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge PCH, toutes les tâches peuvent être réalisées hormis l'entretien du logement et du cadre de vie.

(2) Formule proposée dans le cadre du régime de la déclaration en mode prestataire

(3) Formule proposée dans le cadre du régime de l'autorisation en mode prestataire

* Prestations réservées uniquement aux personnes dépendantes

DETAIL DES FORMULES

Garde d'enfants (1)

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de/des enfant(s).

	GARDE D'ENFANT - 3 ANS *	GARDE D'ENFANT - 18 ANS HANDICAPES*	GARDE D'ENFANT + 3 ANS **	GARDE D'ENFANT PARTAGEE ***
DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS				
Amener et aller chercher à la crèche	X	X		X
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie		X	X	X
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires		X	X	X
COURSES / REPAS				
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X	X
Préparer les repas	X	X	X	X
Aider à la prise des repas	X		X	X
SOMMEIL				
Organiser les réveils et les couchers	X		X	X
Organiser les siestes	X		X	X
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT				
Gérer les changes	X		X	X
Accompagner à la propreté	X		X	X
Accompagner au bain, à la douche	X		X	X
Accompagner dans la petite toilette	X		X	X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X		X	X
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE				
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des activités de détente	X		X	X
Aider aux devoirs			X	X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT				
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X	X

(1) Garde de 3 enfants maximum par intervention

* Formule relevant du régime de l'agrément en mode prestataire, intégrant la garde d'enfant de - 3 ans et le enfants de - 18 ans en situation de handicap

** Formule relevant du régime de la déclaration en mode prestataire

*** Formule relevant du régime de la déclaration en mode prestataire, comprenant la garde d'enfants de 2 voire 3 familles alternativement au domicile de l'une ou de l'autre.

DETAIL DES FORMULES

Jardinage

JARDINAGE

La tonte	X
Le désherbage	X
Le ramassage des feuilles	X
Le débroussaillage	X
La plantation de petits végétaux	X
La taille des haies, arbustes et arbres	X
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation	X
Le déneigement des abords immédiats du domicile	X
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)	X
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux	X
L'entretien régulier des allées et des terrasses	X
Le traitement des arbres et des arbustes	X
L'application d'engrais et/ou d'amendements	X
L'arrosage manuel des végétaux,	X
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...	X

LE POTAGER

La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle	X
--	---

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).



TARIFS APPLICABLES AU 1er Janvier 2025

TARIFS ASSISTANCE ET FINANCES

MODE PRESTATAIRE *

APEF PARIS OUEST

TARIFS HORAIRES		
HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

APA Allocation personnalisée d'autonomie	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile. -Avoir 60 ans et plus -Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. -Résider régulièrement en France	23,30 €	24,58 €	50% du reste à charge de votre facture
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est comprise entre 70% et 100%. Il comprend le tarif APA (% notifié par le Conseil Départemental sur 24,58€ TTC) □ Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est inférieure à 70% . Il comprend le tarif APA (% reste à charge notifié par le Conseil Départemental sur 24,58€ TTC) + 5,74€ TTC	28,77 €	30,35 €	
	Ce tarif s'applique aux prestations effectuées entre 18h et 21h, les soirs de semaine. Ce tarif s'applique pour les prestations effectuées les samedis, dimanches et jours fériés. Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est inférieure à 70% Ce tarif comprend le tarif APA (%reste à charge notifié par le Conseil Départemental sur 24,58€ TTC) + 2,00€ TTC	23,70 €	26,58 €	
Tarif Assistance aux personnes âgées - HORS PRISE EN CHARGE		32,23 €	34,00 €	17,00 €
PCH Prestation de compensation du handicap	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. -Avoir de 20 à 60 ans -Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités -Résider régulièrement en France Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (24,58€ TTC)	23,30 €	24,58 €	50% du reste à charge de votre facture
	Ce tarif s'applique aux prestations effectuées entre 18h et 21h, les soirs de semaine. Ce tarif s'applique pour les prestations effectuées les samedis, dimanches et jours fériés. Ce tarif s'applique aux bénéficiaires d'une prise en charge handicap Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (24,58€ TTC)+2,00€ TTC	23,70 €	26,58 €	
Tarif Assistance aux personnes en situation de handicap - HORS PRISE EN CHARGE		32,23 €	34,00 €	17,00 €

CAISSES DE RETRAITE

ARDH L'aide au retour à domicile après hospitalisation	Ce dispositif attribué par la CARSAT/CNAV, permet de bénéficier d'aide à domicile à la sortie d'une hospitalisation. ✓ Etre retraité du régime général de + 55 ans ✓ Avoir un besoin temporaire et urgent d'aide à domicile après hospitalisation ✓ Ne pas disposer déjà de l'APA ou de la PCH ✓ Ne pas bénéficier d'une hospitalisation à domicile ✓ Ne pas relever de soins palliatifs	25,73 €	28,30 €	50% du reste à charge de votre facture
	OSCAR Offre de services coordonnée pour l'accompagnement de ma retraite	Aide financée par les caisses de retraite (CARSAT/CNAV, MSA, SSI), attribuée aux personnes âgées relativement autonomes (GIR 5 et 6) mais nécessitant une aide lorsque leurs fragilités compromettent le maintien à domicile. ✓ Ne pas disposer déjà de l'APA, ACTP, MTP ou PSD	25,73 €	

Frais kilométriques dans la cadre des prestations : 1,10 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt, renseignements en agence



Votre référent :

Adresse :

Tél : 01 45 77 45 77

Email : paris.ouest@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure autorisée :

SAP 487 886 440

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 13h/14h à 18h

Transports :

Métro ligne 8 station Lourmel et Boucicaut
Tram T3a - Balard Bus 42 - Lecourbe Vasco de Gama

ZONE D'INTERVENTION :

Paris 15ème, Paris 16ème, Paris 17ème et Paris 7ème arrondissement

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

L'agence remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

DDETS : Ile de France : 21 rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers

	TARIFS HORAIRES HT	TARIFS HORAIRES TTC
ENTRETIEN LOCAUX COMMERCIAUX		
Ménage simple	28,33 €	34,00 €
Ménage + Matériel	30,83 €	37,00 €
Surfaces vitrées	35,83 €	43,00 €
ENTRETIEN COPROPRIETES		
Ménage simple	28,33 €	34,00 €
Ménage + Matériel	30,83 €	37,00 €
Surfaces vitrées	35,83 €	43,00 €
ENTRETIEN DE VOS ESPACES VERTS		
Jardinage	45,83 €	55,00 €

Frais annexes

Frais de gestion administrative : 60€ TTC /an (50€ HT/an)

(1) Majoration de 25% des heures de nuit (22h - 7H), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.

ESPACE DE TRAVAIL	Tâches
Aérer les locaux	X
Dépoussiérer les bureaux, plans de travail et sièges (débarrasser par vos soins)	X
Désinfecter les appareils (téléphones, claviers, souris, ...)	X
Dépoussiérer les meubles et objets meublants y compris les écrans d'ordinateur éteints par vos soins	X
Aspirer ou balayer les sols (selon revêtement)	X
Laver les sols	X
Vider les corbeilles à papier et déposer les sacs dans l'endroit indiqué par vos soins	X

ESPACES COMMUNS	
Aérer les locaux (20 min par pièce)	X
Nettoyer et désinfecter les surfaces plates (poignées, interrupteurs, interphones, etc.)	X
Dépoussiérer les meubles et objets meublants	X
Aspirer et laver les sols (selon revêtement)	X
Vider les poubelles et remplacer les sacs	X

CUISINE / SANITAIRE	
Nettoyer et désinfecter les appareils sanitaires (robinet, cuvette, lavabo, faïence, miroirs, etc.)	X
Nettoyer et désinfecter les poignées et interrupteurs	X
Vider les poubelles et remplacer les sacs	X
Aspirer et Laver les sols	X
Approvisionner en consommables (savon, papier toilette, serviettes en papier, etc.) fournis par vos soins	X
Désinfecter les appareils de cuisson (micro-onde, réfrigérateur, machine à café, etc.)	X

CADRE DE VIE	
Arroser les plantes	X
Lustrer les cuivres	X
Enlever les toiles d'araignées	X
Nettoyer les plinthes	X
Nettoyer les radiateurs	X

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS	
Tonte, Désherbage, Ramassage des feuilles, Arrosage manuel	X
Plantations de petit végétaux, taille de haies, arbustes et petits arbres	X
Enlèvement des déchets, évacuation des végétaux, petit arrachage manuel	X
Entretien des allées et terrasses	X
Déneigement des abords immédiats du local	X
Entretien des massifs (bêchage, binage, griffage,...)	X
Application d'engrais et/ou amendements	X

Votre référent : Aurélie Verdier / Pascal Coustenoble
Adresse : 9 rue Felix Faure
75015 PARIS
Tél : 01.45.77.45.77
Email : parisouest@apef.fr
Site web : www.apef.fr

Structure déclarée :

SAP 487 886 440

Organigramme :

Aurélie VERDIER - Responsable d'agence
Pascal COUSTENOBLE - Responsable d'agence
Jessica DEVIC - Responsable de secteur
Mirna ALVES FAUSTINO - Référente salariés
Reine BELA - Responsable de secteur
Intervenants à domicile

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
9h - 13h / 14h - 18h

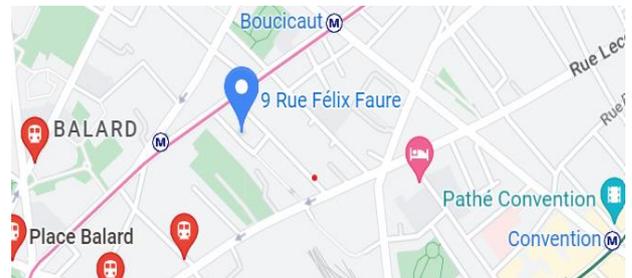
Astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture

Transports :

Métro ligne 8 station Lourmel et Boucicaut
Tram T3a - Balard
Bus 42 - Lecourbe Vasco de Gama



Plan d'accès :



**VISITE D'ÉVALUATION DE VOS BESOINS
ET DEVIS GRATUIT**

L'agence mandataire APEF :



Disponible pour vous écouter et **comprendre** vos besoins



Se substitue à vous dans vos **recherches et gestion de salariés** : entretiens, test, gestion administrative (embauche, déclarations, aide au suivi, gestion des absences...)



Un service de qualité qui s'appuie sur une **expérience de plus de 28 ans** dans le domaine d'aide à la personne



Vous **soulage et rassure** pour les gardes de nuit





TARIFS APPLICABLES AU 1er Décembre 2024

TARIFS GENERIQUES MODE MANDATAIRE * APEF PARIS OUEST



TARIFS JOUR

PRESTATIONS PROPOSEES	TARIFS HORAIRES AVANT CREDIT D'IMPOT	TARIFS HORAIRES APRES CREDIT D'IMPOT
 Prestation de maintien à domicile entre 8h et 20h	A partir de 26,70 € (A) Nombre d'heures inférieures ou égales à 85h/mois	A partir de 13,35 € (A) Nombre d'heures inférieures ou égales à 85h/mois
	A partir de 25,70 € (B) Nombre d'heures supérieures à 85h/mois	A partir de 12,85 € (B) Nombre d'heures supérieures à 85h/mois

TARIFS NUIT

PRESTATIONS PROPOSEES	TARIFS HORAIRES AVANT CREDIT D'IMPOT	TARIFS HORAIRES APRES CREDIT D'IMPOT
 Garde de nuit De 20h à 8h - Nuit calme (jusqu'à 3 levers/nuits) <i>8 heures rémunérées pour 12 heures de présence</i>	A partir de 26,70 € (A) <i>Nombre d'heures inférieures ou égales à 85h/mois</i>	A partir de 13,35 € (A) <i>Nombre d'heures inférieures ou égales à 85h/mois</i>
	A partir de 25,7 € (B) <i>Nombre d'heures supérieures à 85h/mois</i>	A partir de 12,85 € (B) <i>Nombre d'heures supérieures à 85h/mois</i>
 Garde de nuit De 20h à 8h - Nuit agitée (+ 3 levers/nuits) <i>12 heures rémunérées pour 12 heures de présence</i>	A partir de 26,70 € (A) <i>Nombre d'heures inférieures ou égales à 85h/mois</i>	A partir de 13,35 € (A) <i>Nombre d'heures inférieures ou égales à 85h/mois</i>
	A partir de 25,70 € (B) <i>Nombre d'heures supérieures à 85h/mois</i>	A partir de 12,85 € (B) <i>Nombre d'heures supérieures à 85h/mois</i>

✓ **Taux de TVA 20 % appliquée**

(A) Le tarif comprend :

- le salaire net du salarié + les charges salariales et patronales (38%) pour un coût total/heure intervenant de 17,70€ à titre indicatif *
- les frais de gestion à partir de 9€ TTC/heure pour un nombre inférieur ou égal à 85h/mensuelles **

(B) Le tarif comprend :

- le salaire net du salarié + les charges salariales et patronales (38%) pour un coût total/heure intervenant de 17,70€ à titre indicatif *
- les frais de gestion à partir de 8€ TTC/heure pour un nombre inférieur ou égal à 85h/mensuelles **

✓ **Nous souhaitons privilégier avec vous le mode de paiement par prélèvement automatique ou virement.** Cependant, sous certaines conditions***, les autres modes de paiement sont acceptés (chèque, CESU (non remboursables), ...)

* Le salaire est à définir par le particulier-employeur.

** Le tarif inclus la recherche et la présentation de 3 candidats maximum, pour la présentation principale et les remplacements durant les absences du salariés (absences, congés, ...).

*** Encaissement de 5 semaines par avance du devis proposé.

Détail de notre offre gracieusement disponible dans notre livret d'accueil.



